

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15 septembre 2023

**FONCTION PUBLIQUE +
J-15 POUR DONNER VOTRE AVIS !**

Lancée le 20 juin dernier par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI, la consultation Fonction Publique + a déjà recueilli les retours et propositions de plus de 96 000 agents publics sur la transformation managériale, l'aménagement du temps de travail, l'égalité professionnelle, ou encore le logement. Les agents de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière ont jusqu'au 30 septembre pour y participer sur fonction-publique-plus.gouv.fr.



Plus de 96 000 agents ont déjà participé à la consultation Fonction Publique + en répondant à l'enquête en ligne et plus de 5 500 contributions ont été partagées dans la boîte à idées. Ces contributions viendront nourrir les mesures du Gouvernement et la mise en œuvre des six engagements des employeurs publics dans le cadre du programme Fonction Publique +.

L'objectif de Fonction Publique + : définir des plans d'action de façon déconcentrée dans chaque collectif de travail pour répondre aux besoins des équipes autour des six engagements du programme.

Les enseignements de cette consultation seront présentés cet automne.

Les agents peuvent contribuer de 3 manières sur fonction-publique-plus.gouv.fr jusqu'au 30 septembre :

- Répondre à l'enquête en ligne,
- Partager des suggestions,
- Voter pour des propositions déposées par des agents.

Fonction Publique + : 6 engagements pour l'amélioration continue des conditions de travail des agents publics

Formalisés à l'issue d'un travail de concertation avec des représentants syndicaux, des employeurs et des agents, les 6 engagements de Fonction publique + sont pilotés par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) en lien avec la direction générale de la fonction publique (DGAFP).

1. Faire évoluer les pratiques managériales afin de bâtir une relation de confiance, de responsabilité et redonner du sens aux missions des agents ;
2. Garantir aux agents un cadre de travail respectueux de leur santé et de leur équilibre, favorisant les coopérations et l'efficacité individuelle et collective ;
3. Doter les agents d'outils et d'espaces de travail adaptés aux nouveaux usages collaboratifs et numériques et au télétravail ;
4. Simplifier le quotidien des agents en matière de ressources humaines et leur proposer un accompagnement tout au long de leur parcours ;
5. Poursuivre l'engagement pour l'égalité professionnelle, la reconnaissance de la diversité des profils et la réussite des grandes transitions, notamment écologique ;
6. Accompagner les agents publics sur la question du logement.

Contacts Presse DITP :

Caroline MARCEL ORZECOWSKI – caroline.marcel-orzechowski@modernisation.gouv.fr - 06 40 67 33 62